

Objet : remise d'ordre accordée sous conditions d'une demande écrite à remplir ci-dessous

Information : Une remise d'ordre à 100 % est appliquée pour une absence momentanée du self pour la pratique d'un culte et pour la durée officielle de cette pratique, conformément aux réglementations en vigueur. Il est rappelé que les absences perlées ne donneront pas lieu à une remise d'ordre.

Pratique d'un culte religieux
(demande à formuler 15 jours minimum avant l'absence)

Je soussigné(e),

(nom & prénom),

étudiant(e) en classe de,

certifie pratiquer le culte religieux à compter du

jusqu'au

Fait à ,

le,

Signature de l'étudiant(e)